

**Office du Niger
Zone Niono
Projet URDOC**

**THÈME : ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE AVEC LA FUGN
DE OUHIGOUYA BURKINA FASO
« COMMERCIALISATION DES PRODUITS MARAÎCHERS »**

du 1er au 7/02/1997

RAPPORT DE MISSION

Divers : Ouahigouya au Burkina Faso

Objet : Visite d'échanges entre paysans maraîchers de l'Office du Niger-Mali et de la Fédération des Unions des groupements NAAM. Burkina Faso .

Période : Du 1er au 7 février 1977.

Participants :

1. Mr Sounkalo Sow : Chef SCR Zone Niono
2. Mr Oumar Coulibaly Responsable POP Zone Molodo
3. Mr Sékou BAH Technicien URDOC
4. Mlle Kadidia Ombotimbé Animatrice Zone Niono
5. Mr Moussa SERETA Exploitant Kayo -Macina
6. Mme Aminata Coulibaly Exploitante Nara - Macina
7. Mr Youssouf Berthé Exploitant Ténégué - Niono
8. Mr Bourama Dembélé Exploitant Bagadadji - Niono
9. Mme Bintou Cissouma Exploitante Ténégué - Niono
10. Mme Aminata Diarra Exploitante Foabougou - Niono
11. Mr Kono Diarra Exploitant Molodo I - Molodo
12. Mme Oumou Diarra Exploitante Kérouwané - Molodo
13. Mr Bréhima Sangaré Exploitant Sangaréla N'Debougou
14. Mme Binta Traoré Exploitante Sangaréla N'Debougou
15. Mr Mamadou Diarra Exploitant Diabaly Coura Kouroumari
16. Mr Bourama Doumbia Exploitant Diabaly Coura Kouroumari

Moyen de Transport : 5737 A IT 04/97 et A 3062 MD

Programme de la Visite

- 1er 2/02/1997 : Voyage Niono (Mali) / Ouahigouya (BF)
- 3 /02/1997 : Prise de contact avec le CAC (Comité d'Animation Commerciale) de la Fédération des Unions des Groupements du NAAM (FUGN) / Ouahigouya
 - Visite du centre de Basnére.
- 4/02/1997 : Visite de l'Union NAAM De Seguénéga : périmètres maraichers.
- 5/02/1997 : Visite : Retenue d'eau Oumarou KANAZOE
 - Barrage de Goinré
 - Périmètres maraichers de Touzagoué
 - Visite de courtoisie à Monsieur Bernard Lédéa Ouédraogo Président Fondateur de la FUGN
 - Synthèse des activités de la visite avec les responsables de la FUGN
 - Départ de Ouahigouya pour Ouagadougou.
- 6 et 7/02/1997 / Voyage Ouagadougou - Niono.

1. INTRODUCTION

Une mission de l'Office du Niger URDOC s'est rendue du 1er au 7 février 1997 à Ouahigouya au Burkina Faso dans le cadre des échanges d'expérience entre paysans maraîchers. Il s'agissait pour la délégation malienne (voir composition plus haut) de s'enquérir essentiellement des expériences des structures de commercialisation des produits maraîchers par les groupements paysans Burkinabè. Cela révèle toute son importance pour qui sait l'ampleur que connaît le maraîchage (notamment la culture de l'échalote) alors que les circuits de commercialisation demeurent des plus informels pour la même spéculation de nos jours encore à l'office du Niger.

2. La Fédération des Unions des Groupements NAAM (FUGN).

NB : "NAAM" : Étymologiquement signifie chefferie traditionnelle.

Le NAAM traditionnel est une association temporaire de jeunes gens et de jeunes filles (20/35 ans) qui se regroupent à la veille de la saison hivernale aux fins d'exécution de travaux champêtres (de la mise en culture au transport des produits de récolte). Monsieur Bernard Lédéa Ouédraogo Président Fondateur de la FUGN s'est inspiré de ces groupements associatifs traditionnels de jeunes (KOMBI - NAAM = association de jeunes) initiés à la base et acceptés par toutes les couches sociales (administration, religion, chefferie coutumière etc.).

Il s'agit de substituer à cette organisation traditionnelle qui avait pour limite la vie et la sauvegarde du clan ; une nouvelle organisation tournée vers la production d'excédent de ressources en vue du développement.

Le préalable de cette substitution a été l'étude du milieu pour identifier les causes d'échecs des divers groupements d'agricultures depuis les temps coloniaux jusqu'au lendemain des indépendances (Groupement des jeunes Agriculteurs : GJA). Les domaines d'étude furent :

- Les valeurs : esprit coopératif, la solidarité et l'entraide
- Le pouvoir : chef coutumier ; religieux ; notabilité
- La technologie : que fait on et avec quoi ?
- L'économie : pourquoi cette spéculation et qu'est qu'on en fait ?
- L'organisation : qui fait et quoi ? chacun à sa place
- La mentalité : ce qui peut être fait et dit sans heurter les moeurs ou tolérer par le milieu.

A l'issue de cette étude Mr Bernard Lédéa Ouédraogo base ses recherches sur l'organisation sociale déjà existante : c'est à dire le « KOMBI 6 NAAM » qui vaut mieux que toute structure imposée par l'extérieur. Le KOMBI NAAM est utile pour la société traditionnelle donc acceptée par tous (hommes, femmes, jeunes et vieux). il repose sur le travail, l'honnêteté, la justice sociale et la mesure dans tout ce que l'on fait pour s'entraider ainsi sont nés en 1967 les groupements NAAM qui sont le KOMBI-NAAM amélioré et adopté aux nouvelles exigences sociales de développement. Au nombre de 4 à leur création dans la seule province du Yatenga ; il y a en 1997, 4721 Groupements NAAM repartis dans 26 provinces sur les 45 que compte le Burkina Faso ; l'effectif minimum étant de 50 personnes/groupement. Il peut exister par village plusieurs groupements : groupements masculins féminins ou mixtes et ce suivant les activités. Ainsi au niveau du village il y a les groupements NAAM qui s'unissent pour constituer Unions des Groupements ; au niveau du Département ce sont les inter-Unions (plusieurs villages) et la Fédération des Unions des Groupements NAAM, FUGN au niveau National (plusieurs provinces).

* **Quelques impacts des Groupements NAAM**

- Disparition quasi totale des feux de brousse pas de coupe de bois vert, large adoption de foyers améliorés : la régression de l'érosion à travers le pays etc...
- Maraîchage ; moulins à mil ; élevage ; tréfilage.
- planning familial ; pharmacopée ; banques de céréales etc.

* **Perspectives d'avenir**

Chaque Groupement NAAM doit pouvoir à l'avenir se passer de l'aide et de l'assistance extérieure ; et à cet effet il existe au niveau de chacun des groupements un comité de gestion.

* **Quelques acquis**

La FUGN possède un « Centre International de Formation et de Recherche Paysannes » Bernard Lédéa OUEDRAGO (CIFER/BLO) et une station de Radio Rurale « La voix du paysan » à Ouahigouya son siège. Elle compte 85 agents dont 73 rémunérés par elle à temps partiel (7,5 mois dans l'année) et 12 du Centre à temps complets.

3. Le C.A.C : Le Comité d'Animation Commerciale

Depuis sa création l'un des objectifs de la FUGN a été la recherche de l'autosuffisance alimentaire par le biais du maraîchage qui apparaît comme le moyen de procurer un supplément de nourriture. Ainsi en 1989 la surproduction de la pomme terre a engendré d'une réunion de réflexion pour l'écoulement des produits maraîchers ce qui donna naissance au CAC.

Le CAC compte 24 Unions avec en leur sein des sous-comités dont les 2 délégués (2 délégués/sous comités) élisent le Bureau du CAC. L'assistance suprême du CAC est l'assemblée générale des délégués de chacune des Unions.

3.1 Activités du CAC

Approvisionnement en intrants : sur une fiche type chaque exploitant précise les qualités et quantités d'intrants en rapport avec les spéculations envisagées au titre de la saison maraîchère. Ainsi les besoins des Unions sont centralisés par le CAC aux fins de satisfaction par le paiement d'une avance en espèces.

*** Commercialisation**

Elle est à la charge du CAC qui déduit sur la production du paysan en nature la contrepartie des dettes d'intrants et d'équipements consentis au préalable conformément au planning de production et de commercialisation autant le maraîcher à obligation de livrer les produits de qualités prévus ; autant le CAC en a obligation de les prendre. A cet effet le CAC dispose de point de ventes à Ouahigouya, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (à 170 km et 535 km) et loue des chambres froides pour la conservation des produits maraîchers à Ouagadougou

*** Activités diverses :** (embouche ovine/bovine ; commercialisation des sous-produits)...

3.2 Difficultés

- * Le non remboursement des crédits :** avec les producteurs douteux il est établi des contrats aux fins de poursuites éventuelles en cas de non respect des engagements. Cependant la sensibilisation porte beaucoup fruit et la solidarité sociale joue en faveur du contexte.
- * La conservation des produits :** la perte est estimée à environ 10 % de la production en dépit du recours aux caves de stockage ; aux chambres aménagées (chambres climatisées louées à Ouagadougou (350 000 F CFA/mois).

3.3 Informations générales

Les équipements sont sous forme de crédits collectifs ou individuels.

La redevance eau est fonction de la superficie exploitée pour assurer les frais de gas-oil et d'amortissement de la moto pompe.

Les attributions de superficies maraîchères se font en fonction des disponibilités et non des normes ; elles sont cédées en saison sèche par les propriétaires fonciers aux producteurs maraîchers sans contre partie.

4. Visite du centre de Basnére

Le centre de Basnére travaille avec 40 femmes réparties en 3 groupes et chaque groupe évolue à tour de rôle pendant une semaine. Ainsi grâce au groupement NAAM le séchage des produits maraîchers se fait à l'aide de séchoirs solaires de grandes capacités. Ceci présente le double avantage de réguler l'écoulement des produits sur le marché (donc de concourir à la stabilité de prix rémunérateurs aux producteurs) et de procurer un revenu aux femmes travaillant dans le centre Basnére aussi le centre assure la formation des femmes des groupements des autres villages qui à leur tour prennent la relève dans le village (petits séchoirs familiaux). Le centre à son autonomie financière depuis 5 à 6 ans et comporte des ateliers de fabrication de savons de tréfilage.....

5. Visite à Séguénéga

Il existe à Séguénéga 7 Unions NAAM dont celle du maraîchage réalisé sur 11 hectares repartis en :

- * Périmètre irrigué des femmes pour 4 hectares en 72 parcelles individuelles (sensiblement égale à 555 m²/exploitant).
- * Périmètre irrigué des hommes pour 4 hectares
- * Périmètre mixte de 3 hectares

L'irrigation se fait par pompage à partir d'un barrage de retenue et la principale spéculacion demeure le haricot vert dont une partie de la production est destinée à l'autoconsommation et l'autre partie à la vente (marchés locaux et exportation vers les pays voisins). Notons que la production/commercialisation est coordonnée par un système de planification ne laissant pas de place aux improvisations.

N.B. : La mission a été psychologiquement de peu mal en point à l'issue de la visite dans le périmètre maraîcher des femmes. En effet nous a-t-on dit : à la délivrance des femmes enceintes il n'est pas exclu sur la progéniture souffre de maladies persistantes. Si tel serait le cas il faut obligatoirement que les mamans reviennent à Seguénéga avec leur enfant pour le faire guérir et selon la tradition. Il y avait dans la délégation deux femmes en état de grossesse ; donc affaire à suivre dans les prochains mois.

6. Visite à Tongzagué

Le périmètre maraîcher de Tongzagué de 4,00 ha est essentiellement consacré à la culture de la pomme de terre tant par les femmes que par les hommes ; l'arrosage se faisant par puisettes. L'originalité de ce périmètre réside dans le fait que sa nappe phréatique est réalimentée par une retenue d'eau grave à la construction d'une digue. Cette technique empêche le tarissement des puits d'arrosage.

7. Visite de la « Retenue d'eau Oumarou KANAZOE »

Barrage de Goinré

Ces deux réalisations concourent au même but à savoir relever le défi de la sécheresse en faisant de la saison sèche la saison de la mobilisation collective par le maraîchage impliquant hommes et femmes, jeunes et vieux.

8. Recommandation

La mission recommande :

- * L'organisation d'une seconde mission à Ouahigouya avec d'autres paysans influents et quelques responsables P.O.P pour une large diffusion de l'expérience de FUGN.
- * La possibilité d'organiser quelques paysans volontaires autour de l'activité maraîchage.
- * La mise au point d'un fond de roulement au profit de ceux qui voudront s'associer en groupement pour l'achat des intrants pour le maraîchage.
- * La prise en main par l'encadrement le suivi des activités de ce groupement pour éviter la situation qu'a connue quelques A.V..
- * L'organisation au niveau des zones la restitution de l'expérience de la FUGN.
- * La poursuite par l'URDOC l'organisation des voyages d'échange d'expérience dans d'autres pays pour mieux sensibiliser les paysans de l'Office du Niger.